

Suivi technico-économique des exploitations

Analyser ses pratiques pour progresser économiquement



Cadre

Chaque année, une collecte des données technico-économiques est réalisée dans les exploitations d'élevage volontaires, support de base à l'accompagnement technique. La méthode de collecte des données et les indicateurs centralisés sont identiques pour l'ensemble du programme permettant une valorisation technique et économique à l'échelle de chaque site-pilote et de l'ensemble des 8 sites.



Objectifs

- Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de leur système d'exploitation
- Etablir les points forts et les points faibles, fixer des objectifs et mesurer les évolutions sur chaque exploitation
- Comparer les résultats des exploitations en milieux humides et non humides

Descriptif de l'action

- Les conseillers techniques spécialisés en élevage collectent chez l'exploitant et avec son concours les données à partir des factures de la campagne écoulée.
- Les conseillers analysent les données techniques et économiques et les comparent aux références régionales.
- Les résultats sont restitués individuellement pour déterminer avec l'éleveur les points positifs et d'amélioration. Puis collectivement au cours d'une réunion.
- L'éleveur peut bénéficier ensuite d'un appui technique pour atteindre les objectifs fixés.
- L'Agence de l'Eau centralise les données à l'échelle des 8 sites-pilotes du programme et les compare aux exploitations hors programme grâce à une analyse statistique poussée.

Méthodologie

- Saisie et analyse des données via les outils élaborés par la Chambre d'agriculture des Hauts de France (Gestion Technico Economique Lait et Viande) et l'outil d'Avenir Conseil Elevage (TGLait Marge)
- Analyse statistique qualitative (Analyse de Correspondances Multiples) et quantitative (Analyse de Composantes Principales) de l'ensemble des données et approche économétrique afin de mettre en évidence les corrélations entre les indicateurs.

Moyens financiers

- 2,5 jours / élevage / an (collecte, analyse, restitution et conseil technique ciblé) soit 1250 € / exploitation / an
- 5 jours pour l'analyse de groupe soit 2500 € / site-pilote / an
- Sur 6 ans : 20 jours pour l'Agence + 12 jours pour les conseillers élevage et les gestionnaires pour la centralisation et l'analyse statistique de l'ensemble des données



Régis Brunet,
éleveur en plaine
maritime picarde



A mon niveau, les analyses réalisées m'ont apporté un plus sur la conduite technique et économique de mon entreprise. Mais au-delà de mon cas particulier, l'action a permis de créer une dynamique de groupe entre les éleveurs de la plaine maritime picarde. Nous avons de nouveaux projets, adaptés à notre territoire, maintenant que nous avons construit une identité commune.



Programme d'action en faveur du maintien de l'agriculture en zones humides du bassin Artois-Picardie



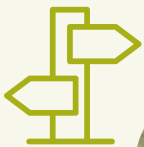
Intérêts/Succès

- 160 éleveurs volontaires se sont engagés dans cette action et la plupart ont continué à la mener chaque année.
- Les exploitants se sont appropriés les données.
- Les données ont été acquises sur le long terme (6 années à ce jour).
- Ce suivi permet d'évaluer l'impact économique des changements de pratiques des agriculteurs.
- Ce suivi a également été l'occasion de diffuser des informations utiles pour les éleveurs (MAEC, aides,...).
- L'action a favorisé la mise en place d'une dynamique de groupe.



Limites/Difficultés

- La méthodologie est similaire mais les outils, les indicateurs, les dates d'exercice diffèrent d'une structure à l'autre. Une liste d'indicateurs et de mode de calcul a été établi.
- Les motivations des éleveurs étaient diverses. Certains n'ont participé que pour démontrer l'importance des aides sans forcément évoluer techniquement.
- Les agriculteurs ayant des résultats économiques faibles ne souhaitent plus participer.
- La comparaison zones humides / hors zones humides est compliquée (représentativité de l'échantillon, surfaces en prairies humides difficiles à obtenir...)



Perspectives/Recommandations

- L'action et le financement est poursuivi pour les éleveurs intéressés par l'accompagnement uniquement. L'accompagnement au changement sera d'ailleurs accru.
- L'aspect « temps de travail » est à aborder dans l'avenir.
- L'harmonisation des méthodes doit être poursuivie pour que les marges individuelles puissent être comparées à la moyenne des marges en milieux humides.
- Il est envisagé de rédiger des fiches d'expérience notamment sur le cas d'exploitations qui présentent les meilleurs résultats économiques et des surfaces en prairies humides importantes.

Mise à jour : Octobre 2019



Pour en savoir plus

Chambre d'Agriculture de la Somme - Service élevage - 03 22 33 60 00
Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais - Service élevage - 03 21 60 57 00
Avenir Conseil Elevage - Cambrai - 03 27 72 66 66